

Ecrire ses motivations :
le cas des auditeurs du DAEU (*Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires*)

Marie-Hélène JACQUES

Maître de conférences en Sciences de l'Education – Université de Poitiers

Chercheur au GRESCO (Groupe de Recherches et d'Etudes Sociologiques du Centre Ouest) -
EA 3815

Cadre de la recherche

Institué par l'arrêté du 3 août 1994 du journal officiel de la République Française, le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) est un titre de niveau IV, admis en dispense du baccalauréat, et permettant à des personnes ayant interrompu leur scolarité depuis au moins deux ans, d'accéder aux cursus universitaires. Ce diplôme est délivré par l'université de rattachement après une année de formation correspondant à 225h d'enseignement. Il comporte quatre épreuves : une épreuve de Français, une épreuve de mathématiques ou de langue (selon la dominante scientifique ou littéraire), deux épreuves à choisir parmi l'histoire, la géographie, la physique, la chimie ou les sciences naturelles.

L'étude sociologique présentée ici se base sur les résultats d'un rapport de recherche remis en juillet 2009 au service chargé de la formation individuelle et de la reprise d'études de l'université de Poitiers. Ce service cherchait à comprendre les mécanismes, motivations et projets qui présidaient à l'engagement dans cette formation, mais aussi aux fréquents abandons auxquels il est confronté. Notre étude a donc porté sur la population des auditeurs du DAEU de l'année universitaire 2007/2008. Deux corpus ont pu être analysés : 77 dossiers d'inscription (sous la forme d'une base de données informatique, complétée par les dossiers « papier » ce qui nous a permis d'étoffer, par exemple à partir du CV, les données informatisées liées à la trajectoire) ; les productions écrites de 46 de ces auditeurs, réalisées à leur entrée dans le DAEU, à partir de la consigne suivante : quelles sont vos motivations pour préparer le DAEU ? Initialement destinée à une évaluation du niveau de langue des candidats par les professeurs de Français, cette production a, pour notre part, constitué un matériau sociologique révélateur de la transition que constitue la reprise d'études dans une trajectoire individuelle. C'est donc cet objet écrit que nous analyserons aujourd'hui à l'aune de la sociologie des transitions.

Cadre théorique mobilisé

En effet, notre hypothèse principale est que cette production écrite dans ses dimensions réflexive (la motivation étant expliquée par un retour sur trajectoire) et prospective (avec l'élaboration d'un projet d'orientation) constitue un acte transitionnel. Acte transitionnel qui s'entend sous trois aspects :

-comme reconstruction identitaire : selon les travaux de Claude Dubar¹, le processus biographique d'« identité pour soi » qui met en relation l'identité hérité et l'identité visée, mais aussi le processus relationnel « d'identité pour autrui » qui met en perspective l'identité attribuée et l'identité assumée sont activés dans tout infléchissement de la trajectoire scolaire ou professionnelle des individus.

- comme support de nouvelles représentations de soi : selon les travaux de Jean Guichard², la représentation d'avenir établit le lien entre le passé (connaissance antérieures de la personne) et le futur (projets, buts). Elle constitue le modèle interne de la réalité, utilisable à des fins de simulation et de référence pour l'action. Elle génère les anticipations et les attentes qui prédéterminent la nature de l'interaction entre l'individu et son environnement.

- comme modification des engagements : selon les travaux de Hochschild³ sur les théories de l'activité, dans le sens où elle modifie des rôles sociaux associés aux positions statutaires occupées par la personne, la transition affecte la nature et la densité des engagements / désengagements / réengagements qui se produisent dans les nouvelles sphères sociales où l'individu prend place.

Méthodologie

La base de données et les dossiers des auditeurs nous ont tout d'abord fourni les données sociologiques élémentaires (genre, âge, diplôme le plus élevé détenu, classe d'arrêt des études, situation professionnelle actuelle, commune de domicile, mode de suivi du DAEU – en présentiel ou à distance-, abandon éventuel du cursus et date de celui-ci, résultat à l'examen) : ces données ont fait l'objet de tris à plat et de tris croisés afin d'établir des hypothèses explicatives quant à l'engagement dans le cursus et la réussite ou non à l'examen.

¹ La socialisation, Construction des identités sociales et professionnelles, Paris, Armand Colin, 1991

² L'école et les représentations d'avenir des adolescents, Paris, PUF, 1993

³ A Hochschild, *Disengagement Theory : a critique and proposal*, American sociological review, vol 40, p553-569, 1975

Les copies de Français recueillies ont fait l'objet d'une analyse de contenu : neuf familles d'arguments ont été repérées. Dans un premier temps nous nous sommes efforcée de décrire ces « ensembles lexicaux ». Suite à cette analyse lexicale, nous avons procédé à un recensement quantifié des arguments avancés par les auditeurs. Ainsi, pour chaque copie analysée, la base de données a été renseignée par un procédé binaire : ce type d'argument est-il présent (oui) ou absent (non) dans la copie analysée. Cette catégorisation nous a permis d'objectiver les contenus des copies en donnant à ces familles d'arguments le statut de variables dépendantes.

Un aperçu de la population concernée

En premier lieu, c'est un public féminin en grande majorité (63,7%). 1/3 des auditeurs a moins de 25 ans ; 1/3 entre 25 et 30 ans et 1/3 a plus de 30 ans. La moyenne d'âge est de 29 ans et demi et la médiane est située à 26 ans. Ils ont arrêté leurs études en moyenne depuis 10 ans, la médiane étant située à 7 ans. Cet arrêt s'est produit le plus souvent en cours de BEP (35%) ou en Terminale (31%). Une majorité est actuellement en recherche d'emploi (55%). Les deux tiers sont domiciliés dans la Vienne.

Seuls 31,4% des auditeurs obtiennent le DAEU : le fait d'avoir atteint la classe de terminale est un facteur très favorisant de la réussite au DAEU (puisque dans cette catégorie on atteint 47% de réussite). Le fait de rendre la copie du test de Français semble aussi un indicateur de réussite au DAEU, lié peut-être à l'engagement initial des auditeurs qui se plient à cette épreuve : 38% des auditeurs ayant rendu cette copie obtiennent en effet le DAEU.

27,5% des personnes inscrites abandonnent en cours d'année. Si on fixe la rentrée au 15 septembre, la moyenne de durée des abandons est de 117 jours (médiane à 118 jours) soit au bout de 4 mois environ, c'est-à-dire au moment des congés de Noël. Le fait d'être non-diplômé au départ est un facteur d'abandon (82% des non diplômés abandonnent alors que les abandons représentent 71% de la population totale) ; les plus jeunes abandonnent plus fréquemment : 43% des 18/24 ans abandonnent alors qu'ils représentent 1/3 de l'échantillon ; le fait d'avoir atteint la terminale est, par contre, un facteur « protecteur » contre l'abandon.

L'analyse du corpus des « copies de Français »

Les arguments développés par les auditeurs dans les copies de début d'année, quant à leurs motivations à intégrer le DAEU, ont été décrits autour de neuf associations lexicales qui constituent des « familles de sens ».

Voici un bilan de cette catégorisation :

Un « retour sur trajectoire » : 33 copies sur 46 y procèdent soit 72%

Retour sur la situation professionnelle actuelle » : 19 personnes

Retour sur la scolarité : 8 personnes

Retour sur les deux : 6 personnes

L'évocation des conditions actuelles de retour à la scolarité : 15 copies sur 46 l'évoquent soit 33%

Un projet professionnel : 15 copies sur 46 l'évoquent soit 33%

Evoquer des potentiels : 18 copies sur 46 y procèdent soit 39%

Le statut du DAEU : 53% des copies analysées mentionnent des arguments relatifs à la nature diplômante du cursus ou à sa mission d'accès à une formation post-DAEU.

Une formation envisagée : 26 personnes la mentionnent soit 56%

Les effets du DAEU : 39% des copies abordent les effets collatéraux du DAEU sur le parcours à venir.

Des objectifs personnels : 32 copies sur 46 en font état soit 70%

Les facilités du DAEU en comparaison à d'autres formations : 13 copies en parlent (soit 28%)

A partir de là, nous pouvons croiser chaque type d'argument avec les autres mais aussi avec les variables explicatives de la base de données initiale pour répondre à la question : quelle démarche d'écriture oriente la présentation des motivations à l'entrée en DAEU ?

Le retour sur nos hypothèses nous permet de dresser une typologie autour de quatre démarches d'écriture : pour ne pas alourdir le propos nous ne citerons que des tendances, statistiquement significatives, sans asséner à l'auditoire les pourcentages qui s'y rapportent, mais qui figurent dans le rapport.

1^{er} type de copie : Ecrire ses motivations en lien au parcours antérieur

Qui sont sociologiquement les 33 personnes qui procèdent à ce retour sur trajectoire ?

Le fait de restituer sa trajectoire en termes professionnels est plutôt le fait des demandeurs d'emploi « âgés », ayant occupé des emplois disparates, et ayant arrêté leur parcours scolaire en formation professionnelle, en cours de CAP ou BEP : ils sont rarement diplômés. (ex : Homme 27 ans : Ayant fini l'école sans diplôme en seconde BEP, mon avenir est comme une impasse. J'ai dû passer de petits boulots en petits boulots sans grandes perspectives d'avenir : tantôt brancardier, tantôt agent de sécurité), Ce bilan professionnel s'assortit régulièrement de perspectives d'évolution, parfois identifiées en termes de changement de secteur d'activité (Ex : homme 35 ans : j'ai travaillé dans de nombreux domaines dont ambulancier. Cela m'a permis de découvrir que le milieu médical m'intéressait) ou en termes d'évolution professionnelle générale (Ex : Homme 21 ans : ...évoluer dans le travail que je souhaite entreprendre plus tard, je ne veux pas rester toute ma vie à faire des petits boulots au SMIC).

Le « retour sur trajectoire » en termes scolaires est plus rare. Le parcours scolaire antérieur est, pour les 14 personnes qui en font état, marqué par des abandons ou des échecs : ce discours est plutôt le fait des hommes jeunes, sans diplôme, et qui visent plutôt une formation post-DAEU qu'un emploi. Or, en termes de résultats au DAEU, leur taux de réussite est inférieur à celui de l'échantillon. Ce retour sur le parcours scolaire révèle donc chez eux des manques qu'ils jugent bon de combler par une velléité de reprise d'études, rendue difficile par des résultats plutôt faibles. (Ex : Homme 21 ans : Ayant fait le mauvais choix de désertir les salles de classe au lycée trop tôt, je veux avoir accès aux mêmes choses qu'un étudiant ayant suivi un cursus scolaire traditionnel).

Cette posture rétrospective se double significativement de l'évocation de potentiels, en termes scolaires ou personnels. (Ex : Femme 21 ans. Mes connaissances par rapport au bac scientifique me permettraient de reprendre les cours avec des bases en DAEU B)

En regard de nos hypothèses, cette première démarche d'écriture révèle effectivement une transaction entre identité héritée (notamment dans la vie professionnelle) et identité visée (avec le souhait de devenir autre professionnellement) ; mais aussi entre identité attribuée (notamment par le biais des verdicts scolaires passés) et identité assumée (le DAEU étant alors assimilé à une « seconde chance »).

2^e type de copie : Ecrire ses motivations en plébiscitant des « objectifs personnels »

C'est la famille d'arguments la plus fréquente dans les copies. 70% de personnes avancent ce type d'arguments. Les caractéristiques sociologiques de cette sous-population (âge, genre, diplôme détenu..) ne la démarquent pas de l'échantillon total. Par contre, les demandeurs d'emploi et les personnes domiciliées à proximité de l'université y étant sur-représentés, ils

suivent plus fréquemment que la moyenne le cursus en présentiel et sont plus assidus. Il apparaît donc que l'offre locale de DAEU, associée à une situation libérant du temps comme le fait d'être au chômage, constitue une combinatoire favorable à la formulation d'objectifs personnels en lien avec le DAEU.

Ces auditeurs qui mettent en avant des objectifs personnels sont relativement détachés des réalités concrètes d'un projet d'orientation : ils évoquent rarement une profession visée, ou une formation post-DAEU ; ils procèdent parcimonieusement à l'évocation de leurs potentiels ou de leur parcours antérieur et organisent leur argumentaire autour de la thématique du défi personnel ou de frustration à combler (Ex : femme + de 40 ans Mettre en place par la suite la réalisation d'un projet qui me tient à cœur ; homme 30 ans Continuer dans la voie que je m'emploie à construire ; : femme 23 ans : Montrer à ceux qui n'ont pas cru en moi que je peux réussir)

Ce deuxième type de présentation écrite des motivations révèle une reconstruction identitaire qui porte sur une identité visée peu opérationnalisée, et qui s'ancre plutôt dans le concept d'ethos tridimensionnel développé par Christian Lalive d'Epinay : la construction de soi procède, parmi les espaces sociaux que l'auteur qualifie de familiers, traversés, interdits ou rêvés, en une sélection prioritaire des espaces rêvés, ce dernier paramètre semblant être le plus activé dans ce type d'arguments. Ces personnes constituent donc plutôt une catégorie d'auditeurs « en projet personnel ».

3^e type de copie : Ecrire ses motivations pour exprimer un projet professionnel

Parmi les 46 copies analysées, 12 personnes font part d'un projet professionnel associé à une formation spécifique envisagée après le DAEU. Ces auditeurs sont plutôt plus jeunes que le groupe total et, corrélativement, ont arrêté leurs études plus récemment que l'ensemble du corpus, tous en lycée professionnel ou général. 10 d'entre eux sont actuellement sans emploi. Ils optent plus souvent pour un suivi du DAEU en présentiel. Le fait d'entrer en DAEU en ayant un projet professionnel et de formation paraît un facteur protecteur de l'abandon et un facteur favorisant la réussite à l'examen ces deux variables étant significativement positives.

Ces personnes qui ont un projet professionnel assorti à une formation précise ont composé leur devoir dans une logique de CV, mettant à jour plus fréquemment que la moyenne leurs compétences et potentiels. Les deux tiers font également part d'objectifs personnels associés au DAEU mais le formulent en termes d'enrichissement personnel et de l'accroissement du potentiel, parfois en termes de revalorisation, de rebond (Ex : femme 23 ans : Dans les concours il y a souvent des questionnaires de culture générale math et français : ce sera un

plus pour me préparer aux concours ; Homme 40 ans : Me revaloriser, Pourquoi n'y aurais-je pas droit?)

Par ailleurs, ils évoquent plus souvent que la moyenne les effets collatéraux que le DAEU engendrera sur leur avenir et centrent la thématique de ces effets sur le métier visé (son domaine ; son intérêt ; la culture nécessaire pour y parvenir ; les concours qui y sont rattachés). Ces 2 résultats entérinent l'idée d'un type d'auditeurs « en projet professionnel », relativement différent du type précédent d'auditeurs « en projet personnel ».

Cette catégorie d'auditeurs répond, par son profil, à notre seconde hypothèse : il apparaît que, pour ces personnes, le DAEU attise des représentations d'avenir objectivées par une formation universitaire post- DAEU et un projet professionnel devenus désormais accessibles par le titre décerné. (Ex : Homme 24 ans Pour intégrer une école de graphisme et devenir concepteur, il faut au moins le bac ou équivalent.)

4è type de copie : Ecrire ses motivations en lien avec le titre visé

24 copies de Français sur 46 mentionnent le statut particulier du DAEU, comme un argument d'engagement dans le cursus, que ce soit à travers la nature strictement diplômante du titre (Ex : Femme 23 ans : obtenir un diplôme équivalent au bac) ou en tant que vecteur d'accès à un cursus postérieur (Ex : Femme 21 ans : il permet de poursuivre sereinement ses études, de reprendre un niveau d'études de Niveau IV et le retour à des connaissances générales intéressantes)

Ces personnes mentionnent moins souvent que la moyenne la profession qu'ils visent mais évoquent plus fréquemment une formation précise. Le DAEU serait donc perçu plutôt comme favorisant la reprise d'études qu'une opérationnalisation professionnelle directe. Particularité de ce diplôme, la plus grande facilité du DAEU par rapport au bac est souvent mentionnée. : (EX : Femme 44 ans J'ai essayé seule de passer un bac SMS mais seule cela m'a été difficile : le DAEU est une solution plus cadrée pour moi) Les 13 personnes qui l'évoquent se situent dans les tranches d'âge « extrêmes » : soit ils sont jeunes et ont abandonné leur parcours scolaire récemment souvent après plusieurs échecs au bac ; soit cette reprise d'étude intervient après 40 ans, invariablement chez des femmes ayant au maximum un CAP ou un niveau Seconde. (Ex : Femme 44 ans: J'ai essayé seule de passer un bac SMS mais seule cela m'a été difficile : le DAEU est une solution plus cadrée pour moi)

Cette accessibilité du DAEU est caractérisée par la souplesse de son déroulement : (Ex : homme 25 ans : Ce diplôme sur un an sans perdre de temps ; femme 21 ans: Ce sont des cours

ciblés en fonction de chaque parcours et personnalité, des cours du soir qui permettent de garder une activité).

Autre symptôme de cette « aisance » ressentie face au DAEU, 6 sur 13 ont obtenu le diplôme, (soit 46% contre 31,4% sur le total) et 2 seulement ont abandonné (15% contre 27,5% sur le total).

Notre troisième hypothèse est donc ici vérifiée : le DAEU constitue bien le support de nouveaux engagements et d'une recrudescence d'activité. Symptôme révélateur de cet engagement, les auditeurs de cette catégorie, mentionnent plus souvent que la moyenne leurs potentiels : tout se passe comme si le DAEU constituait le palliatif atteignable d'un arrêt de scolarité qui ne leur a pas permis, jusqu'alors, de mettre à jour leurs potentiels, engagement qui est désormais possible. (Ex : Homme 25 ans Je souffrais d'une frustration : pourquoi ne pas remettre cette énergie développée au travail à passer des examens et me constituer un bagage ?)

Conclusion

Pour conclure, il apparaît donc que l'entrée en DAEU constitue bien un acte transitionnel dans une trajectoire de formation et d'emploi : il sert de support à une transaction identitaire entre un héritage socialement construit et des représentations d'avenir, parfois de type personnel, ou bien solidement ancrées dans un projet professionnel ; en conférant aux auditeurs un statut d'apprenant, mais aussi en rendant possible l'obtention d'un titre de niveau IV, le cursus de DAEU constitue bien un nouveau socle d'engagements sociaux.

Bibliographie

- DUBAR C., La socialisation, Construction des identités sociales et professionnelles, Paris, Armand Colin, 1991
- GUICHARD J., L'école et les représentations d'avenir des adolescents, Paris, PUF, 1993
- HOCHSCHILD A , Disengagement Theory : a critique and proposal, American sociological review, vol 40, p553-569, 1975
- JACQUES M.-H., 2002, Sociabilité et spatialité des lycéens de terminale : des pratiques familières aux représentations d'avenir L'Orientation Scolaire et Professionnelle, N°1, p.3-32.
- JACQUES M.-H., LAOPE D., MATHIVET A. et NEYRAT F., juillet 2008, Gestion par les compétences et nouveaux rapports aux titres, Rapport pour la DGESCO (Ministère de l'Education nationale), cpc documents, Numéro 1
- JACQUES M.-H. 2009, Les auditeurs du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires de 2007/08, Compte-rendu d'étude pour le SAFIRE, Université de Poitiers